



Le conseil municipal

RESUME DU REGISTRE DES DELIBERATIONS:

Ce registre est consultable en mairie aux horaires de permanence.

Toutes les décisions et délibérations ont été prises à l'unanimité des membres présents, sauf mention contraire.

Secrétariat de séance : Nelly TRICONNET

Séance du 15 février 2013

Présents : Messieurs Bruno Lahouati, Marcel Dartinet, Rémy Thomas, Romain Faye, Patrick Benoit, Jean-Pierre Béchard, Raynald Dubus (en fin de séance, à partir du point sur l'USESA), Mesdames Béatrice Larangot, Françoise Baron, Nelly Triconnet,
Absents excusés : Françoise Ressouches a donné pouvoir à Bruno Lahouati.

- **4CB (Communauté de Communes du Canton de Condé en Brie) : modification des statuts en vue de la prise de compétence « création de zones de développement éolien »** afin d'obtenir des recettes en cas d'implantation d'un parc éolien sur le territoire de la 4CB, en référence au schéma régional éolien (prix de rachat garanti). Chaque commune reste libre d'accepter un parc sur sa commune ou pas. Un dossier a été déposé par la commune de Courboin.

- **Achat de terrain** appartenant à Monsieur Georges Béchard section ZD 36 de 18a56ca. Montant 1 854 €+ 1 500 € de frais. Le coût de l'acquisition et les frais annexes de ce terrain pourront être répercutés à la future structure concernée (ASA ou DIG)

- **Association Syndicale Autorisée ou Déclaration d'intérêt Général**



Suite à la réunion le 11/12/2012, provoquée par le CIVC il est nécessaire de se doter d'un schéma général (financement à 70 %).

Le conseil municipal décide d'engager l'étude parcellaire et le schéma général. et le coût sera répercuté sur l'ASA ou dans le cadre de la DIG. Il autorise le maire à faire les démarches pour le lancement de la consultation.

Le conseil Municipal décide de fixer le délai au-delà duquel il y aura automatiquement lancement d'une DIG si aucune ASA n'a été créée au 15 Février 2015.

- **Indexation des loyers des logements communaux :**

Poursuite du gel des loyers appliqués depuis le début du mandat.

- **Modalités de location de l'appartement au dessus de la mairie**

Définition du loyer à 450 € et 20 € de charges. Appel à candidature (animaux interdits).

Séance du 12 avril 2013

Présents : Messieurs Bruno Lahouati, Marcel Dartinet, Rémy Thomas, Jean-Pierre Béchard, Raynald Dubus, Mesdames Françoise Ressouches Françoise Baron, Nelly Triconnet,

Absents excusés : Béatrice Larangot a donné pouvoir à Françoise Baron, Patrick Benoit a donné pouvoir à Nelly Triconnet, Romain Faye.

- **Vote des 4 taxes directes locales**

Décision de maintenir les taux (pas d'augmentation)

- Recettes : 483 565 €
- Suréquilibre à 103 900 €
- Investissement : voté en équilibre à 175 820 €

➤ **Prévisions des opérations d'investissement 2013 :**

- Assainissement auberge de l'Omois : 35 000 €
- *Subventions attribuées (réserve parlementaire) : 6 000 €*
- *Subventions attendues AESN : 20 000 €*
- Travaux de mise aux normes de sécurité (alarme et porte coupe feu) : 6 000 €
- *Subvention DETR (porte coupe feu) : 2 000 €*
- Panneaux de voirie + plan de la commune : 2 000 € + 950 € de report
- *Subvention DETR: 1 450 €*
- Tondeuse + équipement pour le tracteur : 5 000 €
- Mobilier et équipement gîte + salles : 6 000 €
- Travaux sur l'église : 60 000 €
- Place Daniel Beaucreux (création de places de parking) : 5 000 €
- *Subvention Leader (Mur de mémoire vivante) 3 279 €*
- Captage de la source route de la Chapelle-Monthodon : 5 780 €
- Acquisition de terrain (travaux connexes au remembrement et ASA) : 2 800 €
- Insonorisation de la salle Eugénie : 11 000 €
- Restauration de la Porte de prison de la Petite Roquette : 10 000 €
- *Subvention CDDL (inscrit au triennal) : 2 446 €*
- *Subvention DETR (subvention attribuée) : 2 446 €*
- *Subvention Leader (dossier en cours d'instruction) : 1 600 €*
- Travaux remembrement : 10 000 €
- Points lumineux : 4 500 € (hors subvention)
- Etude hydraulique : 10 000 €

➤ **Répartition du nombre de délégués communautaires à la**

Loi de 2012 modification de la représentativité des communes au sein de la communauté de communes (35 au lieu de 56 actuellement) , à partir de 2014. (Adopté par 6 voix pour 4 abstentions)



Séance du 5 juillet 2013

Présents : Bruno Lahouati, Béatrice Larangot, Marcel Dartinet, Jean-Pierre Béchard, Françoise Baron, Nelly Triconnet, Rémy Thomas, Françoise Ressouches, Raynald Dubus, Patrick Benoit.

Béatrice Larangot quitte la séance pour raisons personnelles après la charte d'entretien des espaces publics.

Absent excusé : Romain Faye.

➤ **Rencontre avec le Conseil Municipal de Montigny les Condé afin de proposer une convention pour la remise en état du vieux pont de Montigny.**

Etaient présents : Georges Verdoolaege, le maire, les conseillers municipaux, Jacky Cabaret, Ginette Verdoolaege, Nadine Woirret, Martine Gardesaux, Rémi Turc.

Monsieur Lahouati exprime au nom du conseil municipal de Baulne la volonté de restaurer le pont de Montigny les Condé dans un but touristique. Ce pont symbolise le passage et le lien entre les deux communes, lieu de visites et de rencontres. Nous envisageons un travail historique sur cet ouvrage confié à une classe du secteur.

Travaux à prévoir : remettre en place les pierres de la voûte, pose d'un garde de corps, réimplantation des 6 plots de pierre qui se situent dans la Verdonnelle.

Nous estimons le coût des travaux à 10 000 €.

Des demandes de subventions seront effectuées. Cette opération sera réalisée sous convention de mandat, ou délégation de Maîtrise d'Ouvrage pour les travaux.

Une délibération sera prise par chacun des deux conseils municipaux pour approuver cette opération.



Dessin : Rémi Turc, conseiller municipal de Montigny

- **Présentation de la charte d'entretien des espaces publics par M. Géraud De Goede de l'UCCSA** (charte régionale AESN Région Picardie) Cf Page 17 & 18 l'UCCSA
Objectif : l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires en 5 étapes. Le niveau 3 est obligatoire pour adhérer et obtenir les subventions. Ce niveau impose la mise en conformité avec la réglementation, l'élaboration d'un plan de désherbage communal avec un zonage en fonction des risques :

Niveau 3 : réduction de 50% des surfaces traitées (zone en rouge)

Niveau 4 : arrêt sur zone rouge + 50% des zones vertes.

Niveau 5 : arrêt total de l'utilisation des produits phytosanitaires.



- **Compte rendu de la réunion du 11 juin à Château Thierry par M. Marcel Dartinet, délégué défense.**

Actualité sur la restructuration des armées dans le département de l'Aisne, il ne reste plus qu'un centre d'entraînement militaire en zone urbaine à Sissonne (SEB SUB).

Règles en matière de protocole des cérémonies patriotiques.



EPIDE : Etablissement Public d'Insertion de la défense a pour fonction de donner une seconde chance à des jeunes en rupture de scolarité et sans formation : www.epide.fr

CENTRE EPIDE DE SAINT-QUENTIN

Zone d'activité de La Vallée 140, rue de la Chaussée Romaine - BP 70198

02100 Saint-Quentin Tél : 03 23 51 40 00 - Fax : 03 23 51 40 07

Contactez la cellule recrutement et insertion du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h :

Christelle Purus 03 23 51 40 16 / 03 23 51 40 11 christelle.purus@epid



Les communes ont l'obligation de convoquer les jeunes en âge d'être recensés (17 ans). La journée citoyenne se déroule à Château-Thierry.

Séance du 27 septembre 2013

Présents : Bruno Lahouati, Béatrice Larangot, Marcel Dartinet, Jean-Pierre Béchard, Nelly Triconnet, Rémy Thomas, Françoise Ressouches, Raynald Dubus.

Absents excusés : Françoise Baron a donné procuration à Béatrice Larangot, Patrick Benoit a donné procuration à Bruno Lahouati, Romain Faye.
Auditeur : Jean-Michel Champagne.

Avant de débiter la séance, M. Bruno Lahouati propose de rendre hommage à M. Jacques Larangot, maire de Baulne en Brie de 1982 à 2001 qui est décédé le 18 juillet 2013.

➤ **Adhésion de la commune de Marolles et retrait des communes de Courthiézy et de Dormans (Soilly) à l'USESA,**

M. Rémy Thomas informe le conseil de l'élection de M. Marcel Chatelain en tant que président de l'USESA. Les autres membres du bureau ont été reconduits ainsi que M. Claude Jacquin (nouveau membre du bureau).

➤ **Don de 200 € à la chorale de l'Est Parisien,** pour leur prestation musicale lors de la journée des Anciens (*voir article page 15*).

Nous ferons appel à ce chœur l'an prochain pour la journée nationale de la déportation.

➤ **Travaux de voirie (Fonds Départemental de Solidarité 2014)**

Demande déposée auprès de la 4 CB : réfection de la rue du Pont dans le village.

Autres travaux inscrits : Place Morte Paille, rue de Montchevret.

M. Rémy Thomas signale que les purges de voirie réalisées en 2010 rue de la Chapelle se détériorent (affaissement de la voirie).

➤ **Sur proposition de la commission travaux, travaux de démoussage des toits de l'église**

Le royaume de la toiture : 9 700 € HT.

Entreprise Attila : 4 008 € HT.

La commission des travaux a proposé pour ces travaux de faire appel à l'entreprise Attila pour un montant de 4 008 € HT.



➤ **Fêtes de Noël 2014 :**

Colis des Anciens pour un montant de 35 €.

Samedi 14 décembre 2013 : fête de Noël, spectacle de Noël à Châlons en Champagne à l'Ecole Nationale des Arts du Cirque pour enfants et adultes.

Pour les enfants de moins de 5 ans accompagnement obligatoire (1 seul adulte gratuit par famille). Pour les autres adultes, facturation au prix coûtant.

➤ **Risque de fermeture de la perception de Condé en Brie :**

M. Bruno Lahouati propose d'adresser un courrier à M. le Conseiller Général et une copie à l'ensemble des Maires du Canton ainsi qu'à M. Jacques Krabal, député.

La fermeture de la Trésorerie de Condé en Brie entraînerait par voie de conséquences un risque de fermeture de la poste.

M. Rémy Thomas signale que les relations avec la poste sont inexistantes notamment lors des fermetures exceptionnelles pour travaux par exemple, comme cela a été le cas récemment.

Mesdames Françoise Ressouches et Béatrice Larangot suggèrent de faire signer une pétition aux habitants de la commune de Condé en Brie. Ces actions pourront se mettre en place dès l'élection du nouveau conseil municipal de Condé en Brie.

➤ **L'USEDA (Union des secteurs d'énergie du département de l'Aisne)** a effectué le remplacement de 9 ballons fluorescents (énergivores) pour un montant global de 4 543 € HT (2 044.35€ à la charge de la commune).

➤ **Questions diverses :**

- Arbres à élaguer sur la route du pont des conseillers (Romandie à Feuillet).
- demande de devis pour pose des caniveaux en béton pour l'évacuation de l'eau en bordure de routes (saignées).
- Reconstitution des plages horaires (de 20h à 7h) de l'éclairage public pour la période des vendanges.
- Point avec M. Raynald Dubus sur les projets d'animation « bistrot de pays »
- Maison Ismaël : prévoir le nettoyage de la maison avant sa mise en vente (estimation de Century 21, 30 000 € en mai 2012). Prévoir la remise en état de la toiture de la grange.



L'association Foncière de Remembrement

Composée de 3 membres de droit, 6 titulaires et 4 suppléants

Membres de droit : messieurs Bruno LAHOUATI (maire), Jean Pierre BECHARD (Conseiller Municipal), Eric MANGIN (Conseiller Général),

Titulaires : messieurs Philippe COSTE, Michel GUERTAULT, Alain FAYE, Claude LEBLOND, Jean Claude RIVALLAIN, madame Béatrice LARANGOT.

Suppléants : messieurs Eric BERTHE, Pierre PRUD'HOMME, Pierre COSTE, Pascal ROULLOT.

Bruno LAHOUATI, Président de l'AFR de Baulne en Brie

Le 6 Février 2012, la commission d'appel d'offre de l'AFR a retenu l'entreprise Génard (02200 Chacrise) pour la réalisation des travaux connexes au remembrement pour un montant de 243 997.15 € HT.

Au cours de diverses réunions, des divergences et des incompréhensions entre le maître d'œuvre, la direction départementale des territoires et le Département ont engendré un retard important du démarrage des travaux.

Lors de la réunion du 9 décembre 2013, organisé par le bureau de l'AFR en présence de toutes les parties concernées, un terrain d'entente a été trouvé. Les travaux devraient commencer au printemps 2014, après réception de l'arrêté de subventions. Le montant attendu s'élève à 94 000 € .